



Le marché du travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 2^{ème} trimestre 2026



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



France
Travail



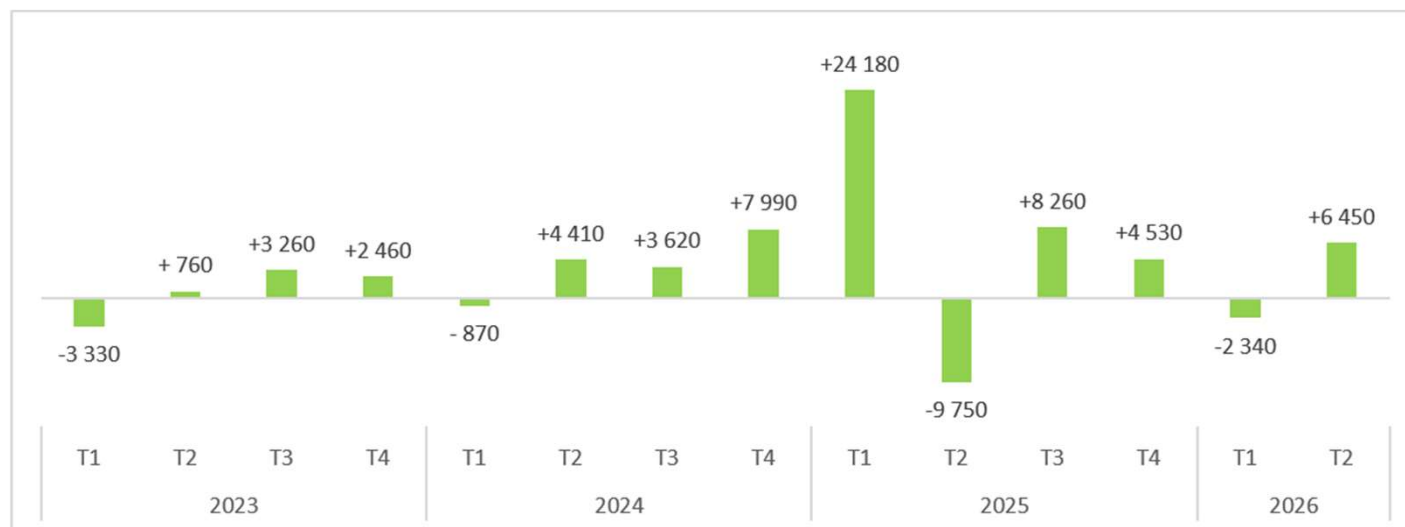
Alertes

France Travail publie le 28 juillet 2026 les chiffres des demandeurs d'emploi inscrits au 2^{ème} trimestre 2026. Ces chiffres sont sensiblement affectés par divers effets, outre l'effet proprement conjoncturel :

- **Impact de la loi sur le plein emploi** : depuis le 1er janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Au 2^{ème} trimestre 2026, on dénombre ainsi 48 916 personnes inscrites en catégorie F et 41 079 personnes inscrites en catégorie G.
- **Impact des évolutions des règles d'actualisation de France Travail** : de janvier 2025 à avril 2025, les personnes qui s'inscrivaient à FT sans droits à indemnisation n'ont pas eu à s'actualiser tant qu'elles n'avaient pas signé leur contrat d'engagement. Elles étaient alors inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat, avec un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégories B et C et à la baisse sur le nombre de sorties des listes. Depuis avril 2025, les réinscrits, qui étaient jusqu'alors dispensés d'actualisation, sont de nouveau soumis à l'actualisation, ce qui a un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la hausse sur les inscrits en catégories B et C, et à la hausse sur le nombre de sorties des listes.
- **L'entrée en vigueur du nouveau barème de sanctions** : Depuis le 1er juin 2025, le nouveau décret sur les sanctions entre en vigueur. Il assouplit les règles des radiations de sorte le nombre de radiations en juin est très faible : cela augmente le nombre de personnes inscrites à France Travail en conséquence.

➔ À retenir :

Evolution trimestrielle de la DEFM ABC, en Auvergne-Rhône-Alpes



Au cours du 2^{ème} trimestre 2026 :

La demande d'emploi en catégories A, B ou C augmente de + 1,0%, soit + 6 450 sur le trimestre.

- Hausse en catégorie A (+0,7%), et en catégories B et C (+ 1,4%)
- Notamment les jeunes (+ 1,7%) alors que les seniors restent stables (+ 0,1%)
- Seule exception au niveau départemental, le Cantal qui recule

Sur un an (par rapport au 2^{ème} trimestre 2025) :

La demande d'emploi très supérieure à son niveau d'il y a un an (+2,7%, soit + 16 900) :

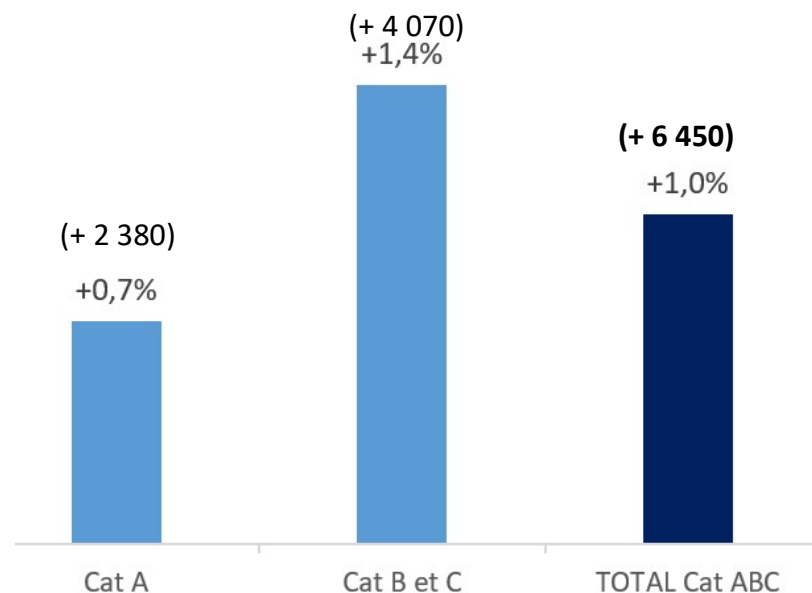
- Forte hausse de la DEFM catégorie A (+2,9%) et catégories B et C (+2,5%)
- Les moins de 25 ans sont très fortement orientés à la hausse sur un an (+ 6,7%). La hausse est moins marquée pour les seniors (+ 0,5%).
- Tous les départements en hausse (hormis Haute-Loire, stable)



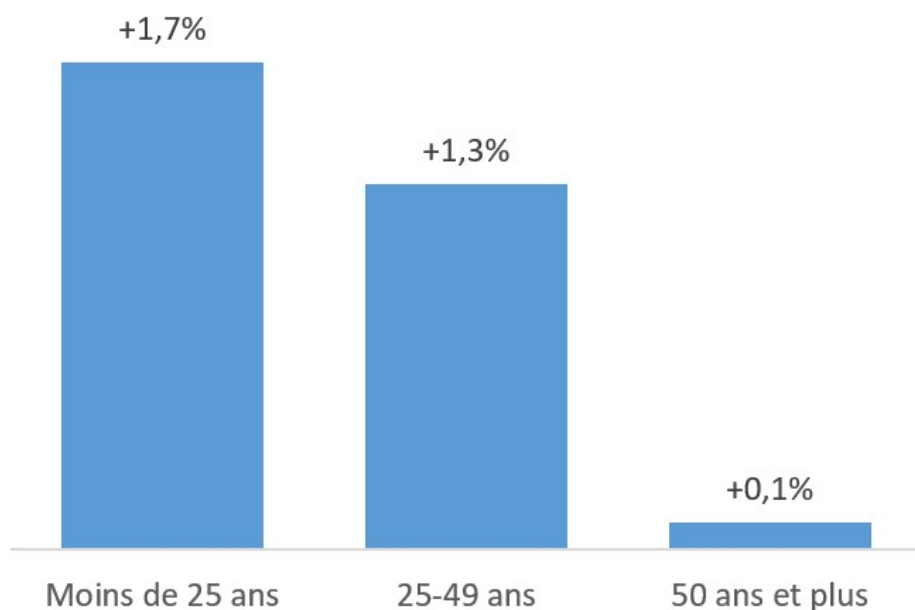
au cours du 2^{ème} trimestre 2026 : + 6 450 (ABC)

Par catégorie d'inscription :

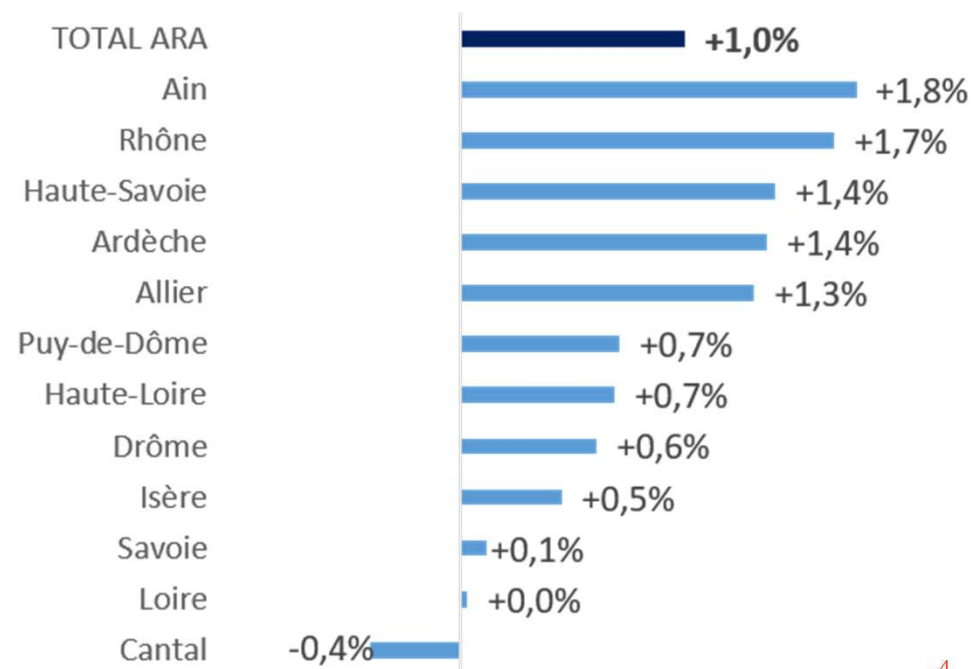
	2ème trimestre 2026	Evolution trimestrielle	
Cat A	349 210	+2 380	+0,7%
Cat B et C	291 580	+4 070	+1,4%
TOTAL Cat ABC	640 790	+6 450	+1,0%



Par âge (Cat ABC) :



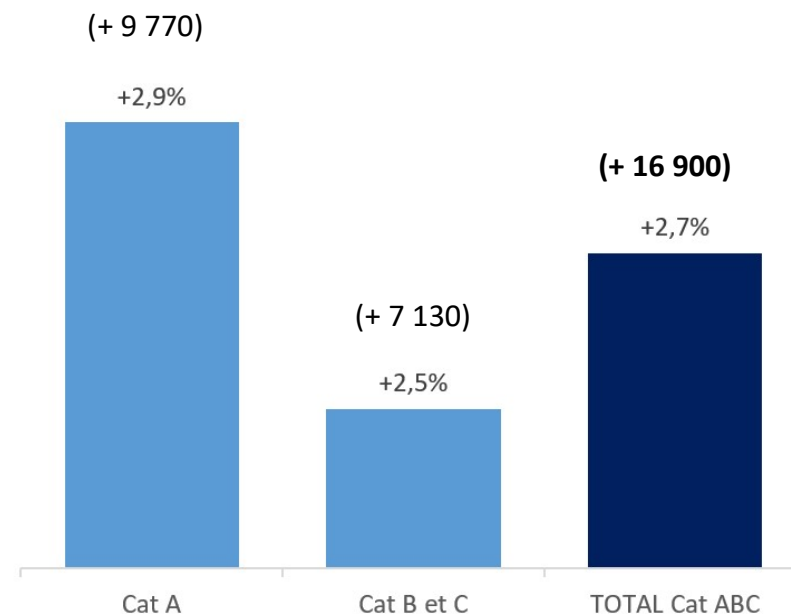
Par département (Cat ABC) :



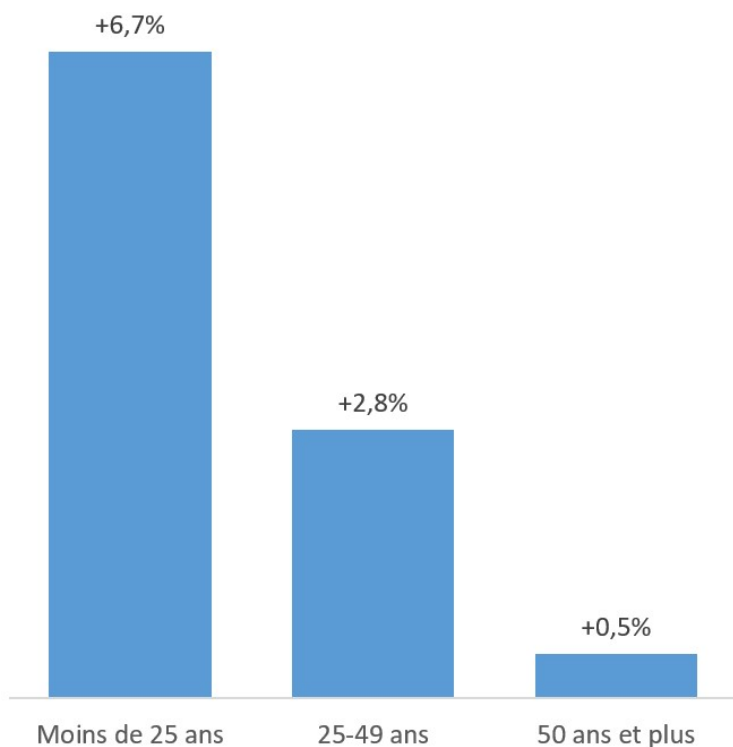


sur un an : + 16 900 (*cat ABC*)

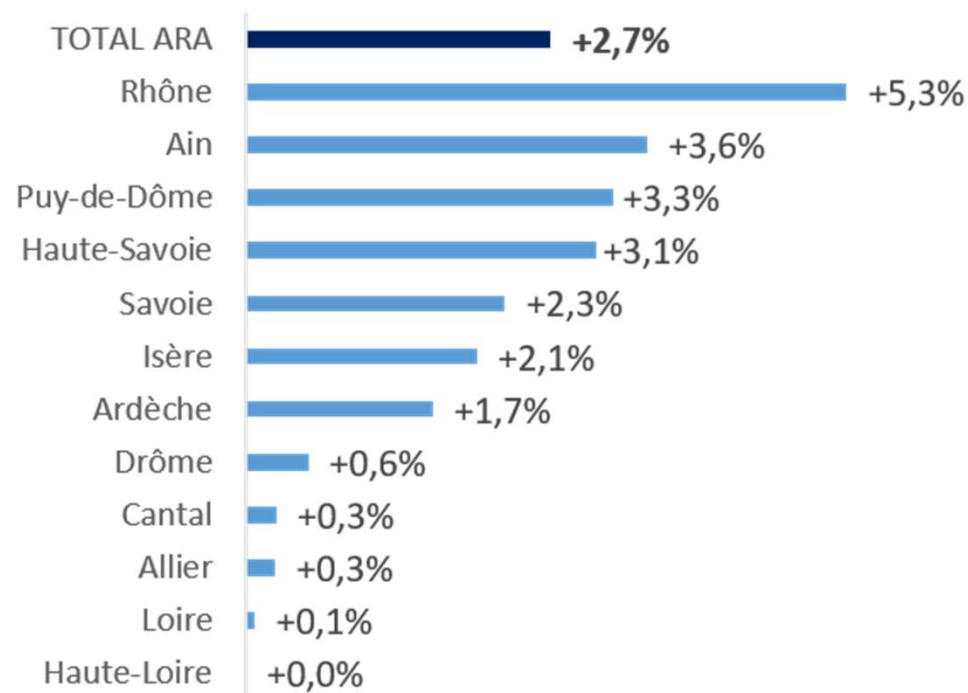
**Par catégorie
d'inscription :**



Par âge et sexe (*Cat ABC*) :



Par département (*Cat ABC*) :

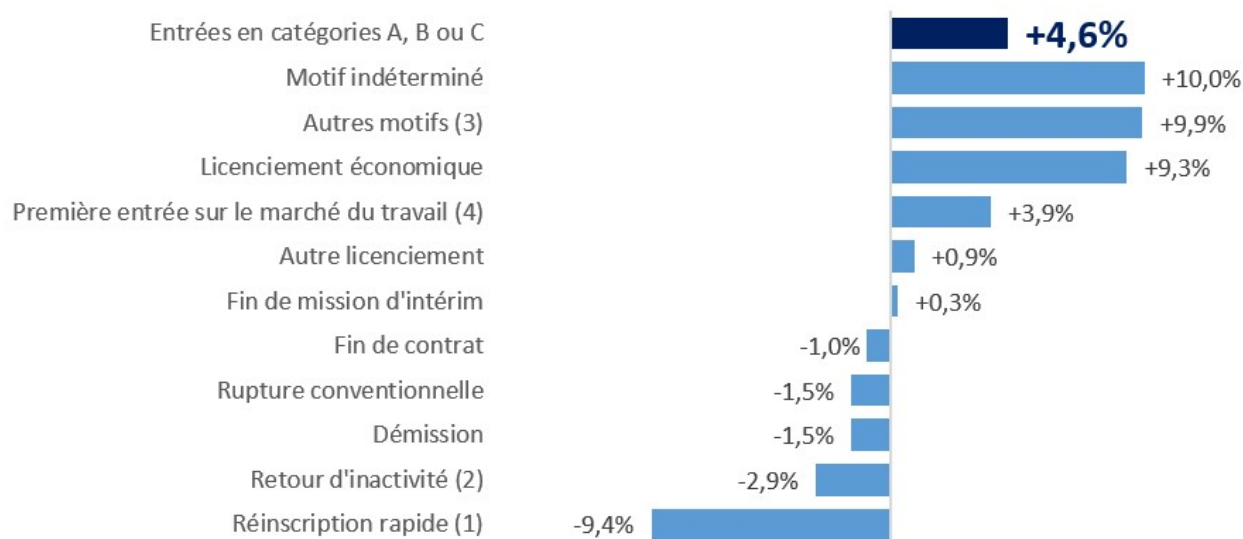




Les entrées et sorties au 2ème trimestre 2026

6

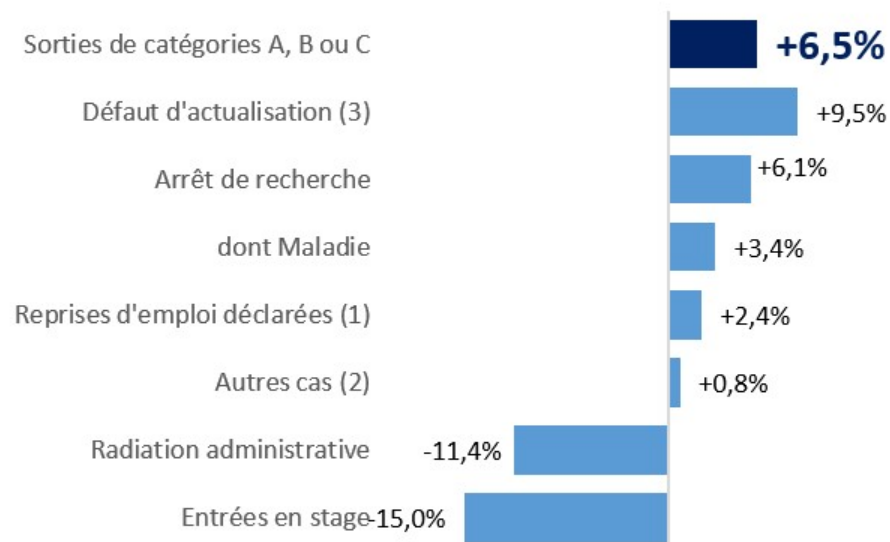
Evolution trimestrielle des ENTREES, par motif



La hausse des sorties pour défaut d'actualisation s'explique par la montée en charge de l'actualisation hybride et la réintégration des réinscrits dans le champ de l'actualisation obligatoire. La hausse des entrées pour autres motifs tient surtout aux réinscriptions rapides suite à défaut d'actualisation hybride.

Depuis juillet 2025, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, a affecté la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. En particulier, le niveau des entrées pour « motif indéterminé » est nettement réhaussé tandis que les niveaux des entrées pour fin de contrat, fin de mission d'intérim, démission ou rupture conventionnelle sont abaissés. Les évolutions des flux d'entrées par motif sont par conséquent difficilement interprétables. Cette modification du script n'a pas d'impact sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le nombre total d'entrées.

Evolution trimestrielle des SORTIES, par motif

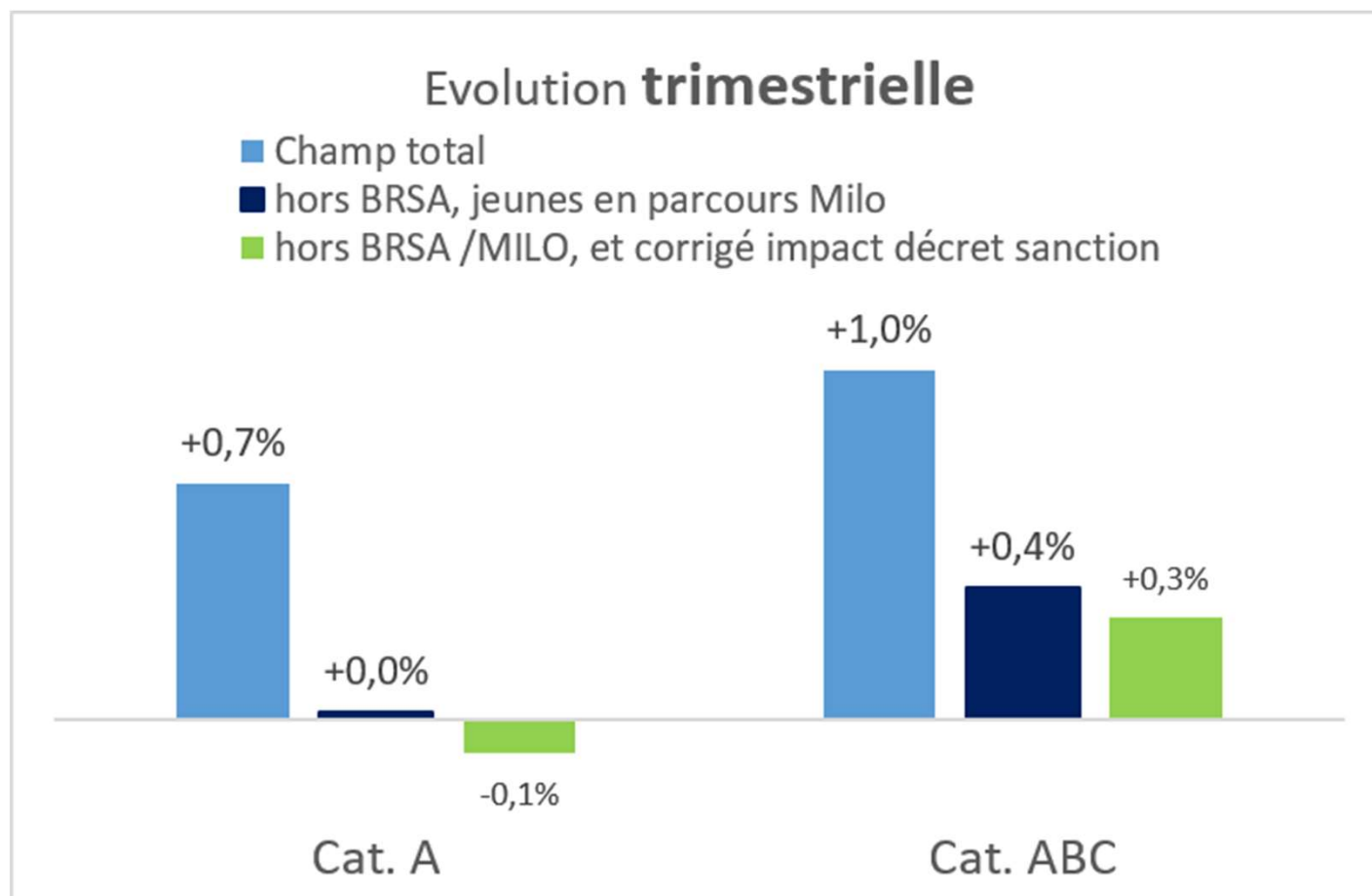




Champ « hors BRSA, jeunes en AIJ-CEJ-FT et jeunes en Milo »

7

Depuis 2025, afin de distinguer ce qui relève de l'évolution conjoncturelle uniquement, France Travail et la DARES proposent des séries complémentaires sur un champ « hors BRSA, jeunes en AIJ-CEJ-FT et jeunes en Milo » afin de pouvoir établir des comparaisons temporelles sur des champs comparables. Ce trimestre, France Travail et la DARES proposent (en plus de l'estimation Hors RSA et jeunes MILO) une estimation en neutralisant l'impact du nouveau barème de sanction (arrêt des radiations, qui augmente de fait le nombre d'inscrits).

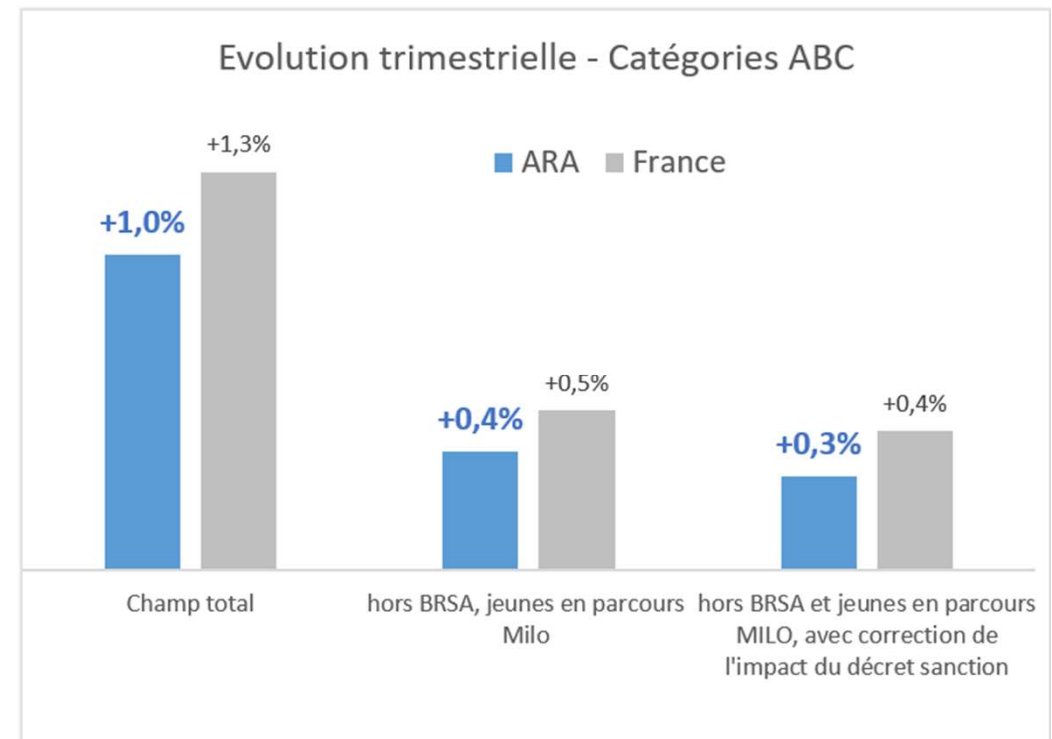
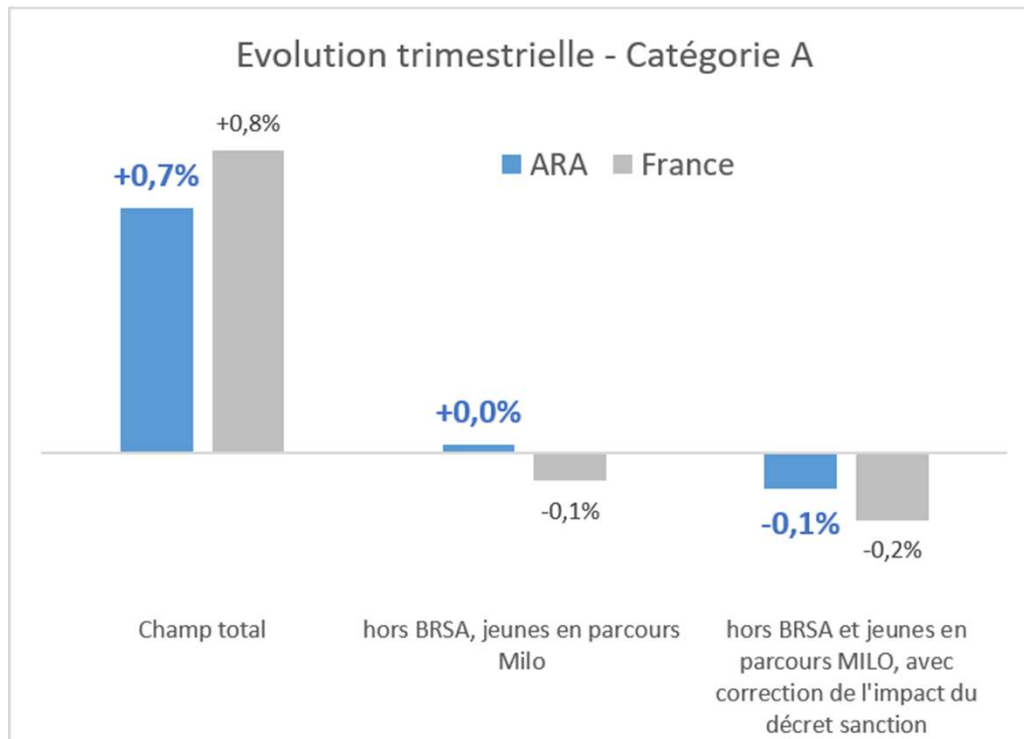




Comparaison ARA versus France

8

Depuis 2025, afin de distinguer ce qui relève de l'évolution conjoncturelle uniquement, France Travail et la DARES proposent des séries complémentaires sur un champ « hors BRSA, jeunes en AIJ-CEJ-FT et jeunes en Milo » afin de pouvoir établir des comparaisons temporelles sur des champs comparables. Ce trimestre, France Travail et la DARES proposent (en plus de l'estimation Hors RSA et jeunes MILO) une estimation en neutralisant l'impact du nouveau barème de sanction (arrêt des radiations, qui augmente de fait le nombre d'inscrits).





France
Travail

Observatoire de
France Travail
Auvergne-Rhône-Alpes
www.observatoire-emploi-ARA.fr

